

BPJEPS – Éducateur sportif mention Activités Physiques pour Tous

Description

Champs de Méta

L'objectif général de la formation est de permettre aux stagiaires d'acquérir des compétences professionnelles (savoirs, savoirs être, savoir-faire...) nécessaires ou utiles dans l'exercice du métier d'éducateur sportif.

Par une approche globale du comportement (biomécanique, physiologique et psychologique) et des exigences et contraintes de l'activité sportive, le programme de formation vise à éclairer le futur animateur sur le pratiquant en situation « d'apprentissage moteur » et de pratique des activités physiques et sportives.

À partir de notions de gestion, de promotion et de communication, l'éducateur sera d'une part plus autonome dans le développement de projets, et saura mieux appréhender les différents publics et situations qu'il rencontrera au cours de sa carrière.

Encadrer tout public dans toute structure

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

Prereq Mettre en œuvre le projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure :

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation
- Évaluer un projet d'animation

Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention

- Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

Mobiliser les techniques de la mention ou de l'option pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

- Conduire pour tout public une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention ou de l'option
- Maîtriser et faire appliquer les règlements des disciplines de la mention ou de l'option
- Garantir des conditions de pratique en sécurité dans la mention ou dans l'option

Diplôme d'État homologué de niveau 4 (niveau BAC - code RNCP 1967)

L'éducateur (trice) sportif (ve) exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques et sportives ou des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires.

- Il/ elle est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel.
- Il/ elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge.
- Il/ elle a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure.
- Les modes d'intervention qu'il/elle développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.
- Il/ elle encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il met en place un projet.
- Il/ elle encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation.

Pré-requis

Être capable de réaliser les deux tests suivants :

- Test n°1 : test navette « Luc Léger »
Ce test a pour objectif de vérifier la capacité physique. Les femmes doivent réaliser le palier 6. Les hommes doivent réaliser le palier 8.
- Test n°2 : test d'habileté motrice
Ce test consiste en l'enchaînement de 22 ateliers, dans un temps strictement inférieur (pénalités comprises) à 1 minute 46 pour les hommes et 2 minutes 06 pour les femmes.

Certification des unités de compétences 1 et 2

Épreuve 1 (UC 1, 2)

- Rédaction d'un dossier de présentation de son projet. La forme du dossier est libre, sans exigence de minimum ou maximum de pages et/ou d'annexes, mais il doit être paginé et comporter un sommaire pour être considéré comme un écrit de type professionnel. Le candidat doit expliquer dans ce dossier la conception, la mise en œuvre et la réalisation de son projet d'animation réalisé au sein de sa structure d'alternance pédagogique.
- Présentation à l'orale : présentation du projet pendant 20 minutes au maximum devant la commission d'évaluation certificative suivi d'un entretien de 20 min

Programme
De
La
Formation

Certification des unités de compétences 3 et 4

Formation Temps plein

Informations

Dates 1 288 heures

- :
- 644 H en Organisme de formation
 - et 644 H minimum en entreprise

Informations • Retirer un dossier d'inscription auprès de l'INFREP pour convocation aux tests de sélection

- Public** • Satisfaire aux tests de sélection (Tests physiques + test écrit + entretien individuel)
- :
- Inscription jusqu'au 1er juin 2023
 - Formation financée par le Conseil Régional des Hauts de France

Informations

Validation L'obtention du diplôme s'opère par la certification des 4 unités capitalisables

: